



Evry

Evry, le 16 décembre 2022

Pôle Pilotage Performance Coordination
Service Planification et Gestion des Instances
Affaire suivie par AM RAHAL
Tél. : 01 78 05 45 92
Fax : 01 60 79 03 66
Courriel : instances@sdis91.fr

PROCES VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU
DU 16 DECEMBRE 2022

Le 16 décembre 2022 à 12h00, le Bureau s'est réuni dans les locaux de la direction, 1, Rond-point de l'Espace, 91035 Evry-Courcouronnes, sur convocation en date du 9 décembre 2022, sous la présidence de M. Guy CROSNIER, Président du Conseil d'administration du SDIS.

Le secrétariat de séance est assuré par le Colonel Hors Classe Patrick VAILLI.

• **MEMBRES AYANT VOIX DELIBERATIVE**

Mesdames : Dany BOYER ; Marie-Claire CHAMBARET

Monsieur Guy CROSNIER ;

• **MEMBRE DE L'ADMINISTRATION**

- Lieutenant-Colonel Laurent MAUGAN, Chef du Pôle Pilotage Performance et Coordination

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance et fait procéder à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Le mode de votation retenu est le vote à main levée.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS / OBJET	AVIS DU BUREAU
Monsieur Guy CROSNIER, Président du Conseil d'Administration, rapporteur	
<p>B-22-12-160 Approbation d'une convention entre le SDIS de l'Essonne et l'Association Départementale d'Action Sociale des Policiers (ADASP) relative à la restauration des agents en service hors rang du SDIS 91 en poste au Centre départemental d'Appels d'Urgence (CDAU)</p>	<p>Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Dany BOYER; Marie-Claire CHAMBARET</p>
<p>B-22-12-16AF-M Autorisation de signature du marché n° PF2207 relatif à la location et la fourniture de bouteilles de gaz médicaux (oxygène médicinal et MEOPA)</p>	<p>Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Dany BOYER; Marie-Claire CHAMBARET</p>
<p>B-22-12-26AF-M Autorisation de signature du marché n° PF2208 relatif à la fourniture de pièces détachées d'origine pour véhicules de marque RENAULT, DACIA, CITROEN et IVECO (PTAC inférieur et supérieur à 3,5 tonnes) et prestations d'entretien et de réparation pour véhicules de marque RENAULT TRUCK et IVECO (PTAC supérieur à 3,5 tonnes) (5 lots)</p>	<p>Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Dany BOYER; Marie-Claire CHAMBARET</p>
<p>B-22-12-36AF-M Approbation de la convention spécifique de groupement de commandes entre les Services Départementaux d'Incendie et de Secours de Seine et Marne, des Yvelines, du Val d'Oise et de l'Essonne pour relancer le marché de fourniture de produits d'extinction de type émulseur et additif mouillant-moussant ainsi que l'analyse, la reprise et la destruction d'émulseur usagé</p>	<p>Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Dany BOYER; Marie-Claire CHAMBARET</p>
<p>B-22-12-1GRH Approbation de la convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France relative au socle commun de compétences du CIG pour les agents sapeurs-pompiers professionnels</p>	<p>Le Colonel Hors classe Patrick VAILLI indique qu'il s'agit de reconduire l'affiliation du SDIS 91 au CIG de la grande couronne avec l'adhésion à un socle commun de compétences beaucoup plus élargi induisant un taux de contribution plus élevé.</p>

	<p>En effet, dorénavant le SDIS ne peut exclure de son adhésion de nouvelles prestations proposées par le CIG en matière d'appui technique indivisible à la gestion des ressources humaines alors qu'auparavant la souscription au contrat par le SDIS ne concernait que la mission de secrétariat du conseil médical unique ainsi que le fonctionnement des commissions consultatives paritaires.</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Dany BOYER; Marie-Claire CHAMBARET</p>
<p>B-22-12-1PPPC Autorisation donnée au Président pour représenter le SDIS de l'Essonne en justice dans une affaire l'opposant au syndicat CGT</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Dany BOYER; Marie-Claire CHAMBARET</p>
<p>B-22-12-2PPPC Autorisation donnée au Président pour représenter le SDIS de l'Essonne en justice dans une affaire l'opposant à la société MATISEC</p>	<p>Le Colonel Hors classe Patrick VAILLI précise que la société MATISEC a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, toutefois avec une technicité moindre que celle de la société retenue.</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Dany BOYER; Marie-Claire CHAMBARET</p>
<p>B-22-12-1GSIC Approbation de l'avenant n° 2 à la convention relative à l'accord cadre n° 2020-005 « fourniture de services opérés de télécommunications et prestations associées », du Groupement d'Intérêt Public, « le Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH) » par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Dany BOYER; Marie-Claire CHAMBARET</p>
<p>B-22-12-1GPC Approbation d'un avenant à la convention relative à l'échange de données géographiques SIG entre le Service départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne (SDIS 91), le Syndicat des Eaux D'Ile de France (SEDIF) et Véolia Eau D'Ile de France (VEDIF)</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Dany BOYER; Marie-Claire CHAMBARET</p>

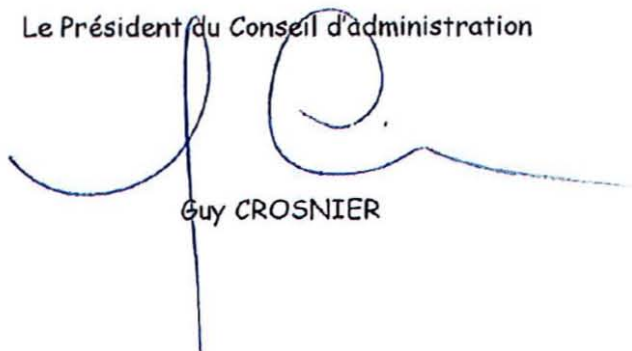
<p>B-22-12-1GCENTRE Approbation d'un protocole d'accord avec la Base Aérienne 110 de Creil relatif à l'occupation temporaire du Fort de Montmorency, au profit de la section de JSP de Marcoussis</p>	<p>Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Dany BOYER; Marie-Claire CHAMBARET</p>
<p>B-22-12-1GT Approbation d'une convention entre la société ALCOPA AUCTION et le Service Départemental d'Incendie de l'Essonne relative à la vente de véhicules ou de matériels réformés</p>	<p>Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Dany BOYER; Marie-Claire CHAMBARET</p>

Dossier remis en séance

<p>B-22-12-2GSIC Approbation de l'avenant n° 2 au contrat relatif à l'octroi d'une subvention d'investissement signé entre l'Agence du Numérique de la Sécurité Civile (ANSC) et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne</p>	<p>Le Colonel Hors classe Patrick VAILLI rappelle que le versement de la contribution financière exceptionnelle d'un montant d'1 million d'euros pour le déploiement de NexSIS, a été approuvé au Conseil d'administration du 14 octobre 2022 dans le cadre de la décision modificative n°1 de l'exercice 2022.</p> <p>Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Dany BOYER; Marie-Claire CHAMBARET</p>
--	--

Fin de séance : 12h30

Le Président du Conseil d'administration



Guy CROSNIER

Le Secrétaire de séance



Colonel Hors Classe Patrick VAILLI